

# L'église retrouve des couleurs

Le maire d'Oradour-sur-Vayres et son conseil municipal ont procédé à l'inauguration des travaux menés à l'église Saint-Christophe d'Oradour-sur-Vayres. Assistaient Jean Salomon, sous-préfet de Bellac/Rochechouart, Bernard Brouille, vice-président du Conseil général, Guy Baudrier, conseiller général du canton d'Oradour-sur-Vayres, René Clavaud, délégué départemental de la Fondation du patrimoine de la Haute-Vienne, Jean-Pierre Roulaud, président de la caisse locale de Crédit Agricole d'Oradour-sur-Vayres, le père François Saumande, curé de la paroisse, les élus du territoire Bandiat-Tardoire Avenir, le tissu associatif local, les entreprises, les représentants de la gendarmerie, la popula-



**RESTAURATION.** Inauguration des travaux menés à l'église Saint-Christophe.

tion et de nombreux invités.

Cet important chantier a permis la réfection de la toiture, de la zinguerie, du crépi extérieur et la mise en valeur de l'édifice religieux par la lumière. Ces travaux se sont élevés à 294.321,32 HT € et ont été

subventionnés à hauteur de 32.415 € par l'Etat, 75.000 € par le Conseil général de la Haute-Vienne, 61.152, 54 € par la fondation du Patrimoine (collecte et abondement). Quelle bonne idée du maire de la commune d'Oradour-sur-Vayres qui a su

mobiliser 22 % de sa population autour de ce projet ! Ce dernier a ainsi pu collecter près de 32.000 € sous forme de dons grâce au mécénat populaire et au mécénat d'entreprise. A cette collecte, vient s'ajouter un abondement de la Fondation du Patrimoine à hauteur de 30.000 € soit près de 1 € reversé pour 1 € collecté.

La pose de membranes photovoltaïques sur la toiture de l'école pour un montant de 300.128,92 HT € a été également inaugurée. Les travaux ont été financés grâce à des subventions de l'Etat (60.000 €), du Conseil régional (9.792 €), du Conseil général (4.000 €) et de la Communauté de commune Bandiat Tardoire Avenir (6.000 €). Le solde soit 220.208 € étant autofinancé par la commune. ■